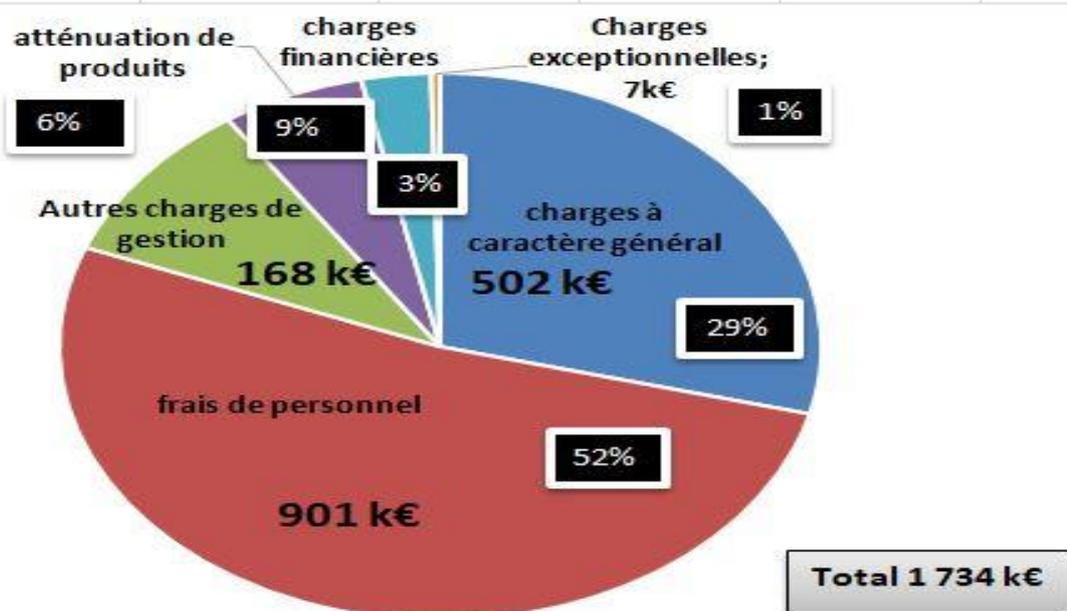


Quelques tableaux émanant du compte administratif 2023 et du budget primitif 2024

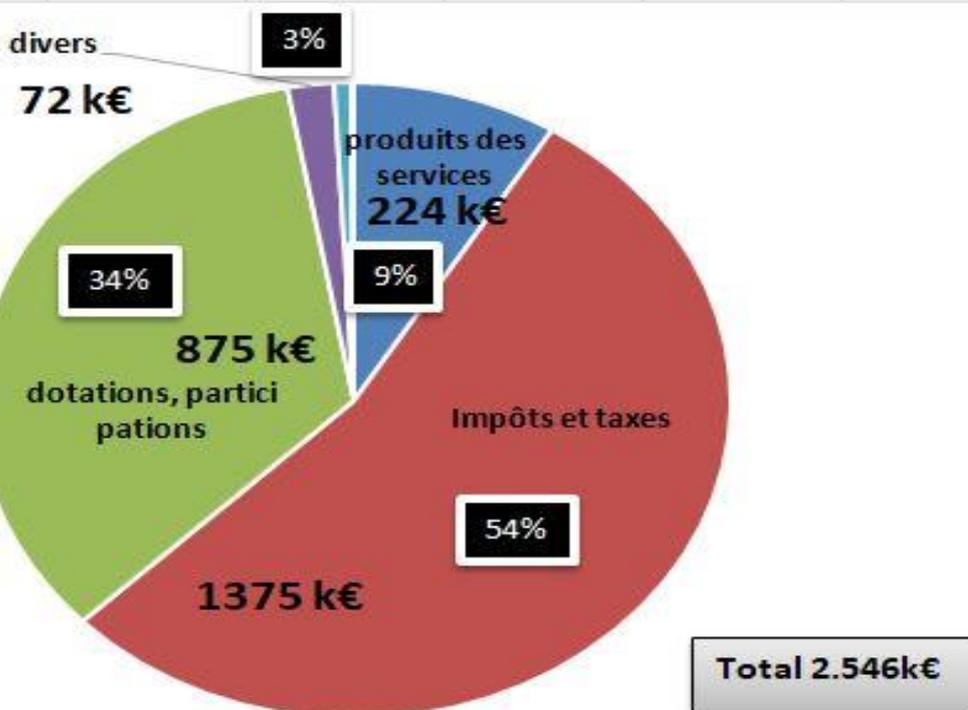
1 –Le compte administratif 2023 est le résultat de l'année 2023, en reprenant les recettes et les dépenses de fonctionnement par chapitre comptable.

Le résultat de fonctionnement de l'année 2023 est de **812 492 €**, celui de 2022 était de **872 229€**.

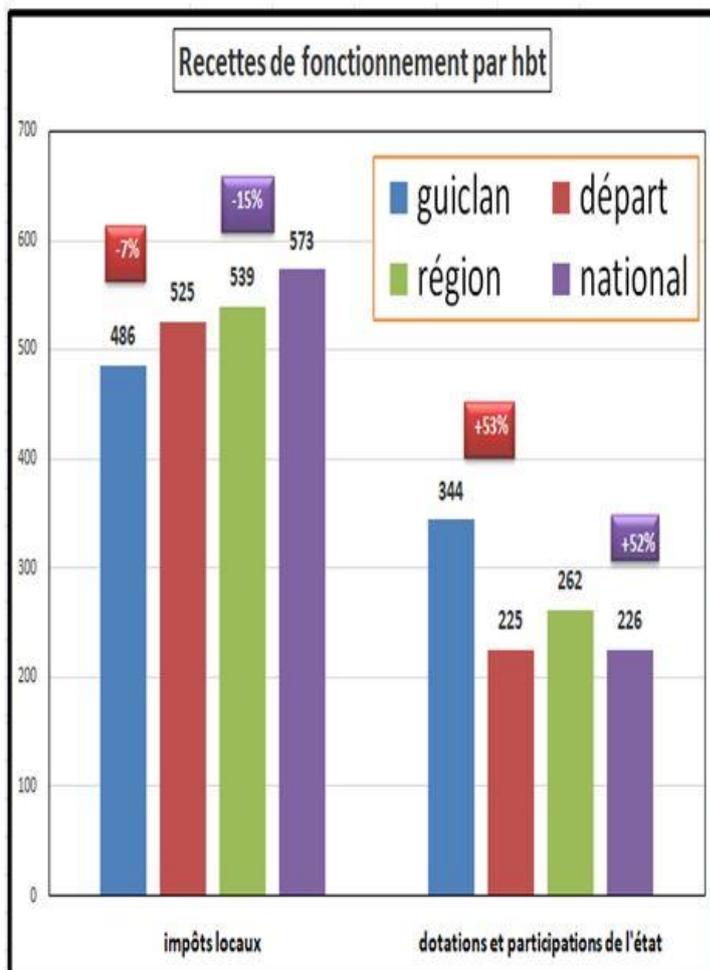
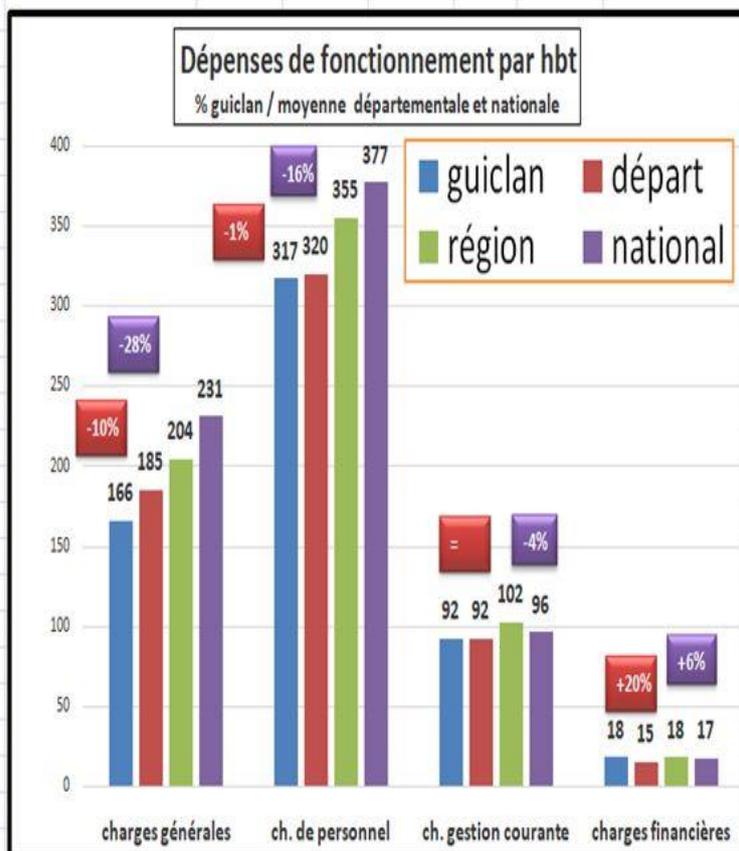
Dépenses de fonctionnement 2023 en milliers d'€



Recettes de fonctionnement 2023 en milliers d'€



Comparaison recettes et dépenses de fonctionnement par hbt - année 2022
pour les communes de 2000 à 3500 hbts

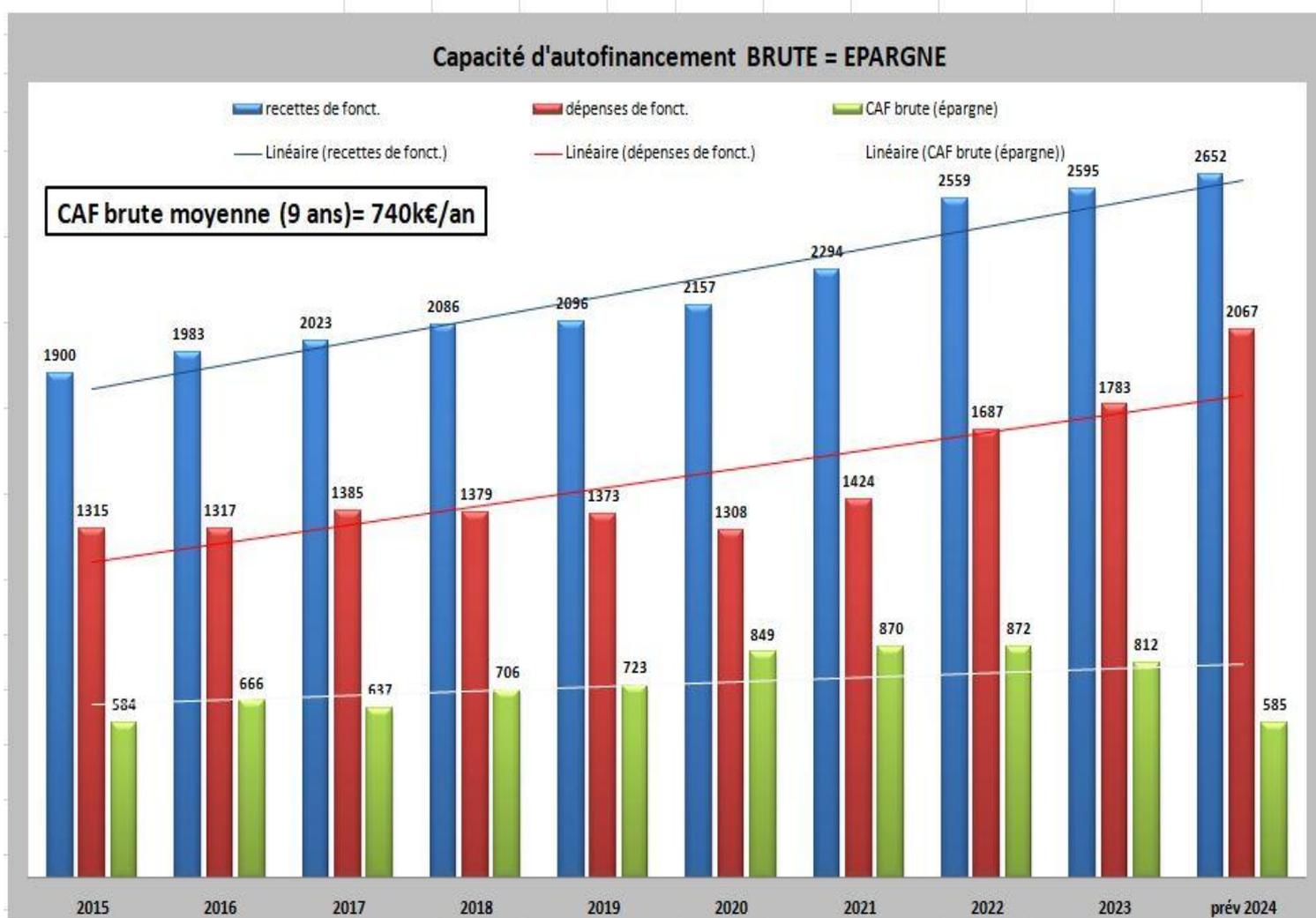


Recettes et dépenses de fonctionnement ramenées à l'habitant, en comparaison avec la même strate de population (de 2000 à 3500 habitants) => **tableau avec les chiffres de 2022, en attente des chiffres 2023 par la Trésorerie générale**

Les montants de dépenses de Guiclan, en bleu, **sont inférieurs** à ceux de la moyenne du département (% en rouge) et à ceux de la moyenne nationale (% en mauve) pour des communes de même population. Les ressources fiscales (impôts) par habitant sont **également inférieures de 7%** par rapport au département et de 15% par rapport à la moyenne nationale. Nous avons, par contre, des **dotations attribuées par l'état nettement supérieures aux moyennes (+53%/département).**

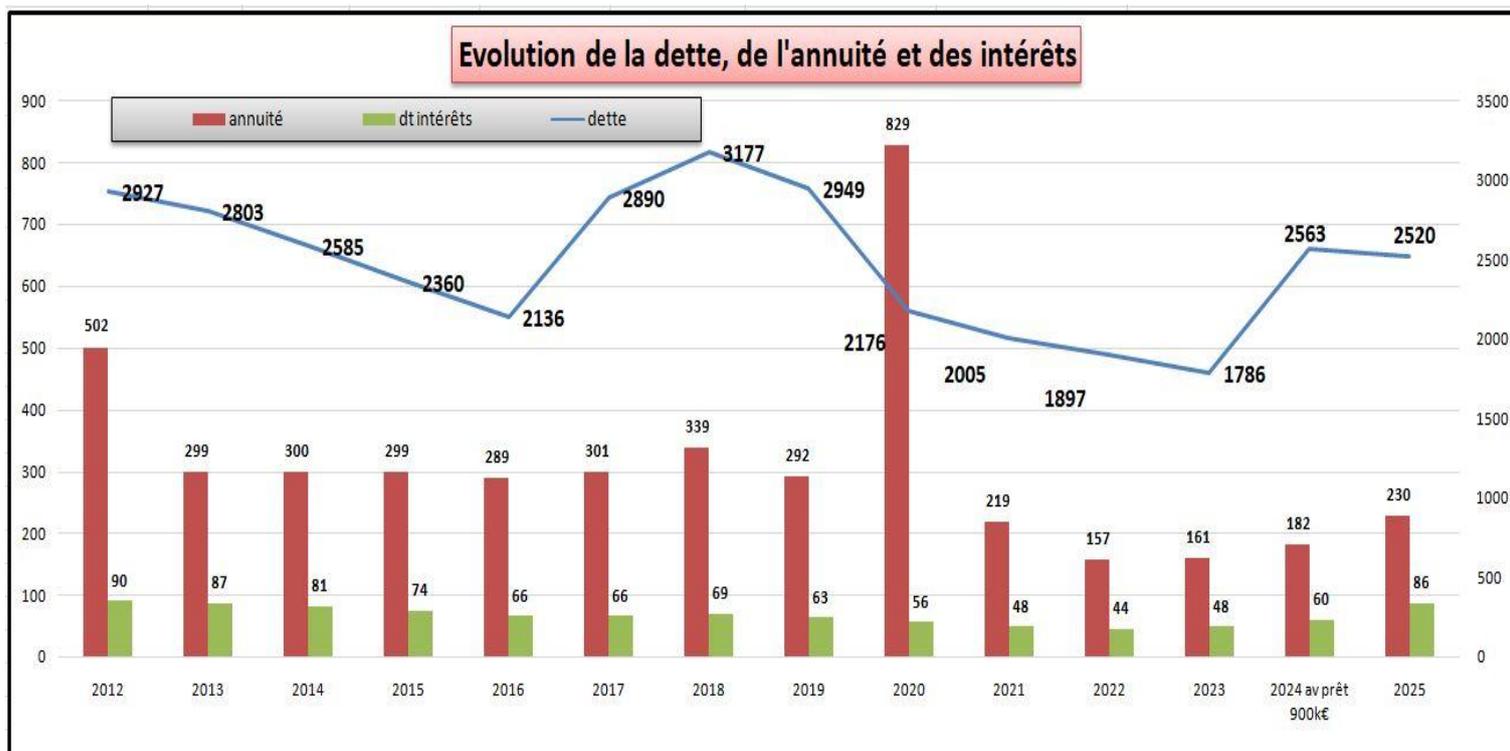
3 – l'évolution de la capacité d'autofinancement brute.

Capacité d'autofinancement brute 2015 à prév.2024



La CAFB (capacité d'autofinancement brute) est la différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement. **Depuis 2020, elle se situe au dessus de 800 000€.** Ce résultat nous permet de couvrir notre annuité d'emprunt (capital), ainsi que nos investissements importants.

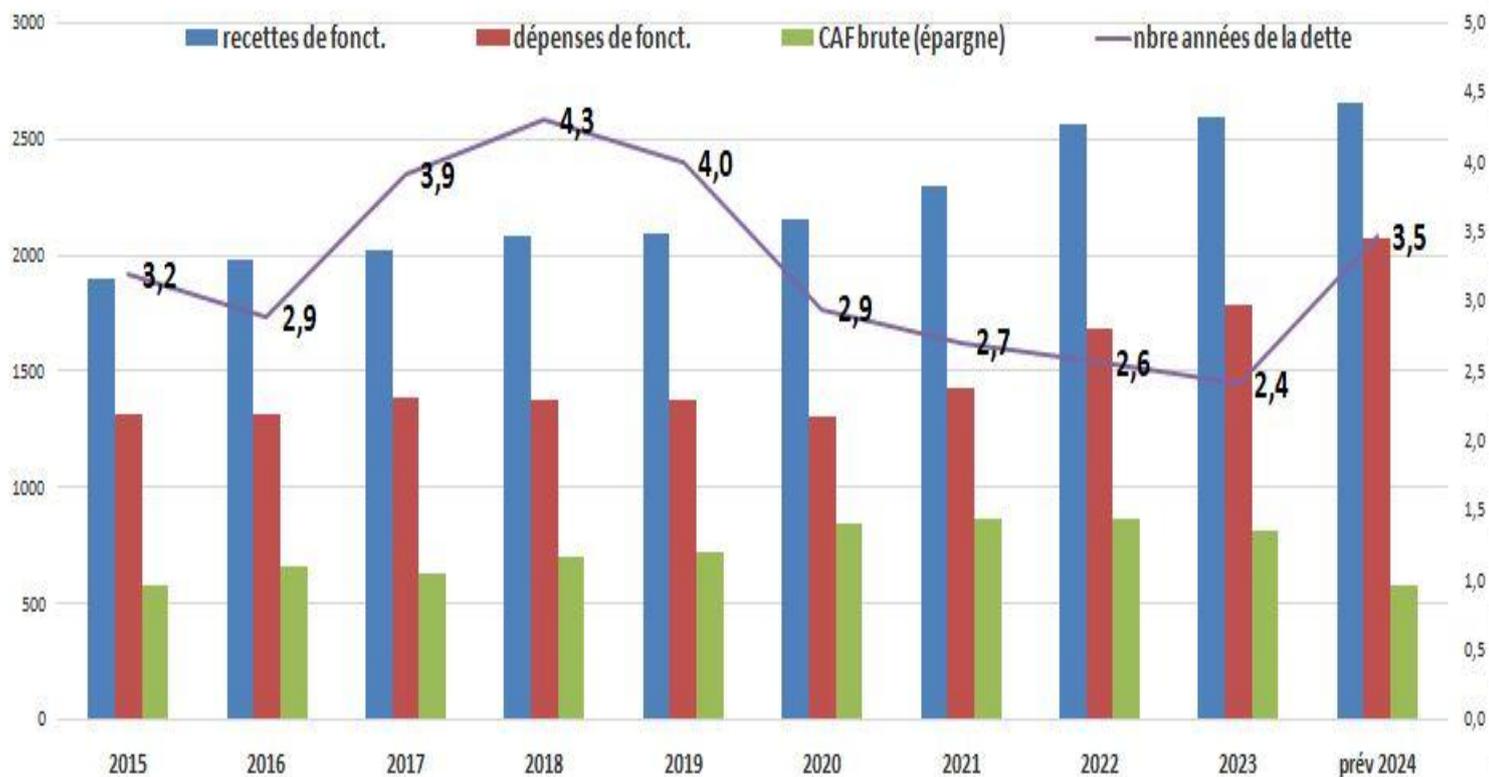
4 – Délai de désendettement :



En 2020, nous avons remboursé un prêt à court terme de 550 000€ contracté en 2018 au taux de 0.36%. **La dette communale était de 2 927 000€ en 2012. A la fin de l'année 2023, elle était de 1 786 567€ soit une baisse de 39%.**

Afin de couvrir les investissements importants prévus dans le budget 2024, nous envisageons de faire un prêt de 900 000€ au dernier trimestre 2024. Comme représenté sur le graphique, l'endettement serait alors de 2 563 000€. A signaler que notre budget 2024 est établi avec une stabilité des taux d'imposition, exceptée la taxe du foncier bâti **qui sera majoré de 1%**, et passera de 40.71% à 41.12%. Cette légère augmentation permettra à la commune d'avoir une recette supplémentaire de **9 056€**, soit environ **8€ par habitation pour l'année.**

Nombre d'années nécessaire pour couvrir la dette (avec caf brute de 740k€) et prêt de 900 k€ (4.0% sur 20 ans) au 1/10/2024



Le délai de désendettement de la dette correspond à **la période nécessaire pour supprimer la dette**, en fonction de notre épargne moyenne, en considérant un investissement nul. Avec l'endettement prévu à fin 2024, y incluant le prêt de 900 000€, à **2 563 000€**, et une moyenne d'épargne annuelle de 740 000€, il nous faudrait **3.5 années pour la rembourser entièrement**. La moyenne des délais de désendettement dans les communes de même population est de **4.2 années**.

5 – Principaux investissements programmés en 2024 :

En 2024, nous envisageons des investissements à hauteur de **2 100 000€**, déduction faite de **817 000€ de subventions et participations envisagées**.

Un prêt de 900 000€ serait nécessaire afin de boucler ce budget.

Programme d'investissements prévus sur l'année 2024

- 1 238 000€ pour le pôle enfance et médiathèque**
- 255 000€ pour les travaux de voirie**
- 153 000€ pour l'amélioration des bâtiments communaux**
- 145 000€ pour les équipements**
- 125 000€ en achat de terrain**
- 105 000€ parking route de Trévilis**
- 59 000€ pour les abords de la rue du stade**
- 25 000€ pour la rénovation de l'espace Adventura**
- 3 000€ divers**